

# RATICIDE - SOURICIDE USAGE PROFESSIONNEL CERTIBIOCIDE



► **TALON® BLOCK XT** est un appât rodenticide homologué sur rats bruns, rats noirs et souris domestiques, à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments.

Doit impérativement être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés correctement identifiés.



► **Une formulation innovante**

**Farine et grains**  
Produits de haute qualité pour augmenter l'appétence et l'attractivité de l'appât.



**Paraffine**

Protège l'appât contre l'humidité et rallonge sa durée de vie.

**Arômes et excipients**

Différencie l'appât et augmente sa palatabilité et sa stabilité, modifie sa consistance.

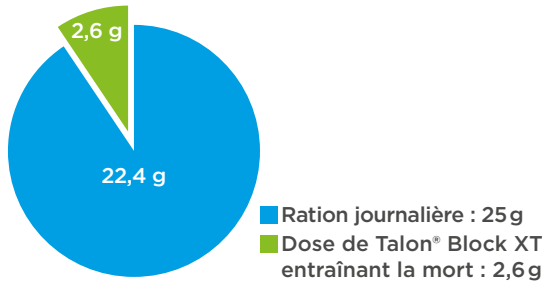
► **Une matière active de référence : le brodifacoum**

Le brodifacoum est le **plus puissant** anticoagulant du marché.

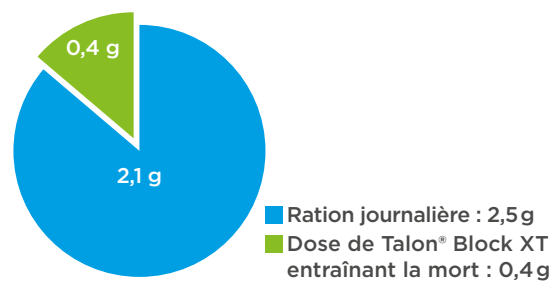
À ce jour, aucun rongeur n'a développé de résistance vis-à-vis de cette molécule qui reste efficace même à très faible dose.

Même à la concentration de 0,0025 %, une seule prise de TALON® BLOCK XT suffit pour tuer le rongeur qui meurt 4 à 10 jours après l'ingestion sans éveiller la méfiance de ses congénères.

**TALON® Block XT Rats (DL<sub>50</sub>)**



**TALON® Block XT Souris (DL<sub>50</sub>)**



**FOR LIFE UNINTERRUPTED™**  
Et la vie continue™



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

S.A. au capital de 101 075 884 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832. Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. TALON® BLOCKXT - AMM N° FR-2019-0007 - Composition : 0.0025 % brodifacoum - (TP14 Rodenticide) - Attention - H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P501 Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur.

© Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr).



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**